

Isabelle Caron  
Résidente de Griffintown

*Réflexion concernant le développement de Griffintown*

Mémoire déposé dans le cadre de la Commission de  
l'Office de consultation publique de Montréal

14 août 2023

Isabelle Caron, résidente du quartier Griffintown depuis 2019, où je réside avec ma famille. Mon logement est situé au sein d'une coopérative d'habitation de ce quartier. De plus, je suis une artiste visuelle.

Avant tout, je tiens à exprimer sans réserve mon soutien envers le mémoire présenté par le Collectif de résident-es pour un milieu de vie à visage humain dans Griffintown, auquel je désire ajouter ma contribution.

D'un point de vue personnel, il m'importe de souligner les besoins impérieux qui se font sentir au sein du quartier, notamment pour les familles avec de jeunes enfants et des adolescents, mais aussi pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap. Parallèlement, je trouve crucial de mettre en place des mesures de soutien pour maintenir la vitalité artistique et culturelle du quartier.

En effet, lors de ma décision de m'installer dans ce quartier en pleine transformation, j'ai pris soin d'étudier les documents municipaux qui le présentaient comme un endroit attrayant pour les familles. Les atouts de ce quartier, tels que son corridor culturel et ses rues aménagées, étaient mis en évidence. De plus, il était mentionné la mise en place d'un dialogue permanent avec les résidents, leur conférant ainsi un rôle actif dans les décisions liées à l'aménagement du territoire.

Cependant, après avoir vécu ici pendant plus de quatre années, il est malheureusement indéniable que la surdensification du quartier a altéré cette perspective positive. Les espaces verts demeurent insuffisants, et des problèmes de sécurité routière et de circulation s'avèrent manifestes. De surcroît, il est patent que les ressources à disposition des familles, des artistes et de l'ensemble des résidents sont en déficit. Une certaine dose de cynisme s'est installée alors que les tentatives de la municipalité visent à supprimer l'un des rares mécanismes démocratiques qui permettent aux résidents d'exprimer leur désaccord concernant l'orientation actuelle du quartier, à savoir le processus du PPCMOI.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde préoccupation quant à la possibilité que l'arrondissement restreigne le pouvoir démocratique des citoyens en éliminant la possibilité de tenir des référendums pour approuver les projets immobiliers.

En ce sens, il est fortement recommandé que les autorités municipales accordent une attention renouvelée aux besoins spécifiques des familles résidant dans le quartier de Griffintown, en mettant en place des politiques et des infrastructures adéquates pour répondre aux défis liés à l'hyperdensification, aux espaces verts limités et à la sécurité routière. En vue d'améliorer la qualité de vie et de favoriser un environnement favorable à l'épanouissement de la communauté résidente, il est vivement recommandé d'envisager l'implantation des infrastructures suivantes dans le quartier :

- Sécurité de la circulation des enfants entre les différents espaces : L'attention portée à la sécurité de la circulation des enfants entre les infrastructures susmentionnées est primordiale.

- Une Maison de jeunes : Afin de répondre aux besoins spécifiques des adolescents du quartier, la création d'une Maison de jeunes dotée d'activités variées et encadrées.
- Une piscine publique extérieure : L'établissement d'une piscine publique extérieure offrirait une ressource de loisirs précieuse pour les résidents pendant les mois d'été.
- Une bibliothèque : La création d'une bibliothèque accessible à tous les résidents au cœur du quartier.
- Un centre communautaire : L'instauration d'un centre communautaire multifonctionnel servirait de point de rassemblement pour les activités sociales, culturelles et éducatives, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et de cohésion au sein de la communauté.
- Des espaces verts : L'aménagement adéquat d'espaces verts est essentiel pour contrer l'effet d'étouffement résultant de l'hyperdensification.
- Respect des arbres matures : il est recommandé de préserver les arbres matures présents dans le quartier.
- Promotion de l'art et de la créativité dans le quartier : Dans le souci de soutenir les artistes locaux et à ceux et celles qui envisagent de s'y installer, il est recommandé de mettre en place des ateliers d'artistes à loyer abordable, afin de maintenir un environnement favorable à la vitalité culturelle du quartier, en soutenant activement les initiatives artistiques locales et en favorisant l'accès à des espaces dédiés à la création et à l'expression artistique.

Ces recommandations sont formulées dans le but d'améliorer la qualité de vie, de privilégier le bien-être communautaire et de répondre aux besoins variés des résidents du quartier. Elles sont étroitement liées à la vision d'un environnement urbain équilibré et inclusif, reflétant les aspirations et les préoccupations de la population résidente.

Il est vivement recommandé que la municipalité réévalue la pertinence et les implications de supprimer le processus du Plan particulier d'urbanisme (PPCMOI), afin de préserver un canal de dialogue démocratique entre les résidents de Griffintown et les instances de décision, permettant ainsi une participation significative dans les orientations du développement du quartier. Il est souhaitable que les pouvoirs publics collaborent activement avec les résidents et les collectifs citoyens, en encourageant la consultation et la participation des habitants dans la prise de décision liée à l'aménagement urbain, afin d'assurer une représentation équilibrée et une meilleure prise en compte des préoccupations de la communauté locale. Il est recommandé que les autorités compétentes instaurent des mécanismes de suivi et d'évaluation des initiatives visant à promouvoir la qualité de vie et le développement durable dans Griffintown, dans le but d'assurer l'efficacité des mesures mises en place et d'adapter les politiques en fonction des évolutions constatées sur le terrain.

Ces recommandations, émanant d'une perspective ancrée dans la réalité vécue par les personnes résidentes, axées sur l'amélioration du cadre de vie et la préservation du caractère unique de Griffintown, sont destinées à guider les actions et les décisions futures des instances responsables. Elles contribueront, je l'espère, à façonner un environnement

urbain vert, à échelle humaine et épanouissant pour les résidents actuels et futurs, tout en répondant aux enjeux complexes de développement et de durabilité.